



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062402-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Point de l'ordre du jour : 2

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 2 : ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS AU SEIN DU LOTISSEMENT
ETERNAM A TURCKHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT, APRES DELIBERATION ET SOUS
RESERVE DE L'OBTENTION DE L'AVIS DE LA DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ETAT,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'acquisition en VEFA, auprès de la société Trianon Résidences sise Cité de l'Habitat – Bâtiment A Route de Thann 68460 Lutterbach ou de toute autre société qui s'y substituerait, d'un bâtiment de 20 logements avec chacun un balcon et un parking, au sein du lotissement Eternam à Turckheim, au prix prévisionnel de 2 440 225,00 € HT, soit 2 500,00 € HT/m² de SHAB, pour une surface habitable prévisionnelle de 976,09 m²,
- d'accepter une tolérance de +/- 5 % d'évolution de la surface habitable et l'évolution du prix en conséquence,
- d'approuver le montage financier ainsi que le mix d'agréments PLAI, PLUS, PLS à ajouter à la programmation 2025 de l'Office auprès de la Collectivité européenne d'Alsace,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître HASSLER, notaire à Wittelsheim, 14 rue du Parc.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 3

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062403-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 3 : ACQUISITION EN VEFA DE 17 LOGEMENTS AU SEIN DU LOTISSEMENT
ETERNAM A TURCKHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT, APRES DELIBERATION ET SOUS
RESERVE DE L'OBTENTION DE L'AVIS DE LA DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ETAT,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la poursuite par l'Office des études sur l'opportunité d'acquérir en VEFA auprès de la société Trianon Résidences sise Cité de l'Habitat – Bâtiment A Route de Thann 68460 Lutterbach, un bâtiment de 17 logements avec chacun une terrasse ou un balcon et un parking, au sein du lotissement Eternam à Turckheim,
- d'approuver l'acquisition en VEFA auprès de la société Trianon Résidences ou de toute autre société qui s'y substituerait, dudit bâtiment au prix prévisionnel de 2 116 175,00 € HT, soit 2 500,00 € HT/m² de SHAB, pour une surface habitable prévisionnelle de 846,47 m²,
- d'accepter une tolérance de +/- 5 % d'évolution de la surface habitable et l'évolution du prix en conséquence,
- d'approuver le montage financier ainsi que le mix d'agréments PLAI, PLUS, PLS à ajouter à la programmation 2025 de l'Office auprès de la Collectivité européenne d'Alsace,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître HASSLER, notaire à Wittelsheim, 14 rue du Parc.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL

POUR EXTRAIT CONFORME



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 4

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062404-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 4 : ACQUISITION DE 27 PARKINGS SUPPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DE
L'OPERATION EN VEFA DE 22 LOGEMENTS RUE RAYMOND KOPA A
BLOTZHEIM**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'acquisition en VEFA, auprès du promoteur STRADIM, sis 3 rue Pégase à Entzheim, de 27 parkings supplémentaires au sein de l'ensemble immobilier en copropriété sis rue Raymond Kopa à Blotzheim dépendant du lotissement rue du Stade, au prix de 50 000,00 € HT (soit environ 1 851,85 € HT/ parking) portant ainsi le coût total de l'acquisition à 4 187 756,00 € HT,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence dans les conditions précitées avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître Claude BAUER, notaire à Wittenheim, 23 rue du Périgord.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 5

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062405-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 5 : RETROCESSION A LA COMMUNE DE WITTELSHEIM DE PARCELLES SISES
RUE SIMONE VEIL**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la cession à l'euro symbolique au profit de la Commune de Wittelsheim des parcelles cadastrées section 18 n° 466/140 et section 3 n° 236/34 sises rue Simone Veil à Wittelsheim,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous actes et documents se rapportant à cette cession ou qui en seraient la suite ou la conséquence avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de l'étude de Maître HASSLER, notaire à Wittelsheim, 14 rue du Parc.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 6

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062406-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 6 : PROJET D'INSTALLATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES SUR LE
PATRIMOINE D'HABITATS DE HAUTE-ALSACE**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver les études liées au déploiement d'installation de panneaux photovoltaïques au sein du parc de l'Office sur les sites ci-dessous :
 - la Résidence les Peupliers à Reguisheim,
 - la Résidence Winkelmann à Soultz,
 - la Résidence rue du Rhin à Horbourg-Wihr,
 - la Résidence les Fougères à Sainte-Marie-aux-Mines,
 - la Résidence le Béarn à Kingersheim (en partie),
 - la tour Puisieux de l'agence à Huningue.
- d'approuver le déploiement des installations de panneaux photovoltaïques sur d'autres sites éventuellement ciblés par l'Office,
- d'approuver la mise en œuvre de l'un des deux scénarios suivants en vue de l'optimisation de l'utilisation de l'électricité produite sur les sites précités et ceux qui pourront être concernés à l'avenir :
 - **scénario n°1** : une partie de l'électricité produite sera destinée aux locataires de l'Office et l'autre partie à des partenaires ayant une proximité géographique avec les installations (collectivités, entreprises...). Ces partenaires participeraient à l'investissement liés aux installations des centrales photovoltaïques.

.../...

- **scénario n°2** : une partie de l'électricité produite sera destinée aux locataires de l'Office et l'autre partie revendue à des partenaires ayant une proximité géographique avec les installations (collectivités, entreprises...). L'électricité serait revendue aux partenaires à un prix inférieur à leur tarif d'achat.
- de donner son accord pour la recherche par l'Office de partenaires souhaitant adhérer aux projets susvisés (2^e semestre 2024 et 1^{er} trimestre 2025).

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 7

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062407-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



POINT 7 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 18 LOGEMENTS SIS 5, 7 et 9 RUE DU NORD A ROUFFACH

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN (Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER (Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- de valider le plan de financement de l'opération de réhabilitation de 18 logements sis 5, 7 et 9 rue du Nord à Rouffach, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunt	837 000,00 €	61,62%
Emprunt CDC ECO PRÊT	423 000,00 €	
Prêt CDC PAM	414 000,00 €	
Total Subventions	190 800,00 €	14,05%
Subvention CEA	19 800,00 €	
Subvention Région	99 000,00 €	
Subvention FNAP	72 000,00 €	
Fonds Propres	330 459,00 €	24,33%
TOTAL	1 358 259,00 €	100,00%

.../...

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

	Emprunt CDC PAM
Montant	414 000,00 €
Durée	25 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0.60%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle

	Emprunt CDC Eco prêt
Montant	423 000,00 €
Durée	25 ans
Index	Livret A
Taux actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0.25%
Périodicité	Annuelle
Durée de préfinancement	Néant
Règlement intérêt de préfinancement	Néant
Différé d'amortissement	Néant
Taux de progressivité des échéances	0%
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision	Double révisabilité (DR)
Conditions de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle

- d'autoriser le Directeur Général à signer les contrats réglant les conditions des emprunts susmentionnées, les subventions et les demandes de réalisation des fonds ainsi que tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 8

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062408-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



POINT 8 : PLAN DE FINANCEMENT ET EMPRUNT POUR L'ACQUISITION EN VEFA DE 2 LOGEMENTS PSLA SIS 15 RUE POINCARE A LUTTERBACH

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION, LE BUREAU DECIDE :

- de valider le plan de financement relatif à l'acquisition en VEFA de 2 logements PSLA sis 15
rue Poincaré à Lutterbach, détaillé ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT

Total Emprunts	270 000,00 €	75,07%
Emprunt LBP PSLA	270 000,00 €	
Fonds Propres	89 689,00€	
TOTAL	359 679,00 €	24,93%

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS

Prêteur	La Banque Postale
Nature du Prêt	PSLA
Montant	270 000,00 €
Durée	3 ans

.../...

Taux d'intérêt annuel	Taux fixe de 4,45 %
Garantie	Néant
Base de calcul	30/360 jours
Périodicité des échéances d'intérêts	Trimestrielle
Amortissement	In fine
Condition de remboursement anticipé	Remboursement anticipé total ou partiel possible à une date d'échéance d'intérêts sans indemnité en cas de levée d'option par le(s) locataires(s) accédant(s) (une copie de l'acte de vente devra être produite). Dans tous les autres cas : Indemnité actuarielle Préavis : 35 jours calendaires
Commission d'engagement	250,00 €

- d'autoriser le Directeur Général à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus ainsi qu'à intervenir avec la Banque Postale, de l'habiliter à procéder ultérieurement sans autre délibération et à son initiative aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et de lui donner tous pouvoirs à cet effet.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 9

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062409-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 9 : CONTRAT DE CESSION DE MARQUE « HABITAT RHENAN » : CHANGEMENT
DE CESSIONNAIRE**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver le transfert au profit de la Société Anonyme de Coordination Habitat Rhénan sise 25 Place du Capitaine Dreyfus à Colmar, en lieu et place de DOMIAL, de la marque « Habitat Rhénan » et de son logo, inscrits actuellement à l'INPI au nom d'Habitats de Haute-Alsace,
- d'autoriser le Directeur Général à signer le contrat de cession de marque intégrant notamment le remboursement de l'intégralité des frais payés par l'Office s'élevant à 21 587,40 € TTC, ainsi que tout document qui en serait la suite ou la conséquence.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Point de l'ordre du jour : 10

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062410-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



**POINT 10 : PARTICIPATION D'HABITATS DE HAUTE-ALSACE AU CONSEIL D'EXPLOI-
TATION DE LA REGIE DE CHALEUR DE KAYSERSBERG VIGNOBLE**

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER,
Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN
(Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation
Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER
(Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice
des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de
Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la participation d'Habitats de Haute-Alsace au conseil d'exploitation de la régie de chaleur de Kayserberg Vignoble tels que présenté dans les statuts ci-annexés,
- d'autoriser le Directeur Général à désigner le représentant de l'Office au sein du conseil d'exploitation de la régie susnommée et à signer tous documents se rapportant à cette participation et ou qui en seraient la suite ou la conséquence avec faculté de subdéléguer sa signature au représentant désigné.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL



HABITATS DE HAUTE-ALSACE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
BUREAU**

Séance du 12 juin 2024

Accusé de réception en préfecture
068-483755518-20240612-B12062411-DE
Date de télétransmission : 24/06/2024
Date de réception préfecture : 24/06/2024

Point de l'ordre du jour : 11

Nombre d'Administrateurs : 7

Présents : 5
Excusé(s) : 2
Pouvoir(s) : 1
Quorum : 6



POINT 11 : ACQUISITION DE TERRAINS SIS RUE DE MULHOUSE A MORSCHWILLER-LE-BAS : AUGMENTATION DE LA MINORATION FONCIERE

Présents : M. Lucien MULLER, Président,
M. Pierre BIHL, Vice-Président,
Mme Annie CHARDON, Administratrice
MM. Denis ANDOLFATTO, Hubert CHEVARIER, Administrateurs.

Absentes et excusées : Mmes Fatima JENN (procuration à M. Lucien MULLER), Pascale SCHMIDIGER, Administratrices.

Assistaient en outre : M. Guillaume COUTURIER (Directeur Général), M. Laurent BIEHLMANN (Directeur Général Adjoint), M. Bernard GAUTIER (Directeur de la Relation Clientèle, Qualité de Service et Innovation Sociale), Mme Marie MOSER (Directrice Financière et Comptable), Mme Delphine PASQUIER (Directrice des Ressources Humaines, Système d'Information et Environnement de Travail)



**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT ET APRES DELIBERATION,
LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver l'acquisition par l'Office des parcelles de terrains cadastrées section 5 numéros 131/57, 292/60, 295/60, 296/60, 300/64, 301/64, 302/64, 304/65, 305/65 et 306/65 d'une superficie totale de 18,53 ares, sis 8A rue de Mulhouse à Morschwiller-le-Bas, auprès de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace, au prix global de 565 713,31 € HT,
- de prendre acte de la minoration foncière d'un montant de 145 000,00 € qui sera appliquée sur le prix d'acquisition susvisé par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace et de la mise sous séquestre de cette somme en l'étude de Maître Claude BAUER, notaire à Wittenheim, 23 rue du Périgord,
- d'approuver le remboursement par l'Office à l'Etablissement Public Foncier d'Alsace, en sus des frais de notaires inclus dans le prix d'acquisition, des éventuels autres frais engagés par ce dernier dans le cadre du portage foncier,
- d'autoriser le Directeur Général à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous actes et documents se rapportant à cette acquisition ou qui en seraient la suite ou la conséquence avec faculté de déléguer sa signature à tout clerc de notaire de l'étude de Maître Claude BAUER susnommé.

Ce point a été adopté à l'unanimité.

Signé électroniquement par :
Guillaume COUTURIER
DIRECTEUR GENERAL

POUR EXTRAIT CONFORME